



Digne-les-Bains, le 3 février 2020

**Le département des Alpes-de-Haute-Provence retenu
dans le cadre de l'expérimentation
de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance**

Olivier JACOB, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, se félicite que le département ait été retenu parmi ceux, sélectionnés sur des projets innovants, qui expérimenteront la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Adrien Taquet, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, a ainsi dévoilé ce lundi 3 février 2020 la liste des 30 départements qui participeront à cette première vague de contractualisation répondant à quatre engagements :

- accélérer le virage de la prévention en protection de l'enfance ;
- sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
- donner aux enfants protégés les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
- préparer l'avenir et sécuriser la vie d'adulte des enfants protégés.

L'État s'engagera financièrement à hauteur de 80 millions d'euros pour déployer la Stratégie dans les trente premiers départements signataires.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence